

Solutions fondées sur la Nature et risques liés à l'eau : Quel éclairage des sciences humaines et sociales ?

Conférence Organisée à l'ENGEES à Strasbourg (France) les 5, 6 et 7 juin 2024

Date de soumission des résumés : 15 février 2024

Cette conférence est organisée dans le cadre du projet « Les SfN pour les risques liés à l'eau : de la théorie à la pratique » financé par INRAE (Programme Post-AgreenSkills Fund).

Le concept de « Solutions fondées sur la Nature » (SfN ou « Nature-based Solutions » en anglais NbS) - voit le jour à la fin de la décennie 2000, à une période caractérisée par des crises multiples, économique, financière, environnementale, et climatique. Ce concept a été porté par l'Union internationale de conservation de la nature (UICN), qui a défini formellement les SfN en 2016 comme regroupant « *les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité* » (Cohen-Shacham et al., 2016). Envisagées comme un concept « parapluie », elles désignent des solutions génériques englobant des concepts préexistants comme la restauration écologique, l'ingénierie écologique, ou les infrastructures vertes, tant qu'elles permettent de produire des effets bénéfiques pour la biodiversité et la société.

Les SfN sont présentées comme des solutions à deux problèmes publics contemporains majeurs, que sont le changement climatique et l'érosion de la biodiversité (Drapier et al., 2023). D'abord promues dans les arènes internationales, les SfN ont depuis été reprises par une diversité d'acteurs intervenant à des échelles multiples, qu'il s'agisse de la Commission Européenne, de l'Office français de la biodiversité (OFB) en France, ou encore du gouvernement fédéral américain (Guerrin et al., 2023). Les SfN représentent une des « innovations conceptuelles » (Meadowcroft et Fiorino, 2017) aujourd'hui incontournables dans les politiques de préservation de la biodiversité et les politiques climatiques, à tous niveaux d'action publique et dans de nombreux États.

Les risques liés à l'eau constituent aujourd'hui un domaine d'application des SfN relativement développé. Les canicules, sécheresses et inondations sont en effet aujourd'hui, de façon assez consensuelle, rapportées au changement climatique. En ce qui concerne le déclin de la biodiversité, les écosystèmes aquatiques apparaissent comme des milieux particulièrement dégradés et vulnérables, et donc prioritaires. Restaurer le bon état de ces milieux, et la biodiversité qu'ils hébergent, est présenté comme produisant également un effet bénéfique sur la qualité des ressources en eau, leur disponibilité par la recharge des nappes, ainsi que sur la gestion du ruissellement ou la prévention des inondations. Les acteurs des politiques publiques de l'eau et des risques s'approprient de plus en plus, dans beaucoup d'États et de territoires, la notion de SfN.

Largement adopté et diffusé, ce concept revêt néanmoins des acceptions différentes selon les acteurs et les institutions qui s'en saisissent (Guerrin et al., numéro spécial DDT, 2023). Ainsi, certaines institutions ont un cadrage plutôt économique du concept (comme la Commission Européenne), lorsque d'autres insistent sur la préservation de la biodiversité (comme l'IUCN) ou plus largement de la nature et de la société (comme le gouvernement fédéral Etasunien). Cette ambiguïté peut être productive lorsqu'elle facilite l'action collective dans les situations qui s'accommodent de cette diversité de significations. Mais la définition et la mise en œuvre des SfN provoquent aussi localement, et à l'international, des tensions et des conflits. De grands groupes pétroliers et d'autres acteurs privés s'emparent également de ce concept, quitte parfois à le détourner de son sens initial et à l'utiliser par exemple pour promouvoir un combustible 'neutre en carbone' grâce à la compensation écologique (Drapier et al., 2023). En fin de compte, les SfN relèvent du consensus mou, ou d'une ambiguïté qui ne s'avère pas toujours productive.

La littérature en sciences sociales existante autour des SfN vise à faciliter leur mise en œuvre dans des contextes variés. La littérature distanciée voire critique est encore peu développée. Cette conférence vise à faire dialoguer des recherches de type critiques autour des SfN en proposant de se centrer spécifiquement sur l'action publique dans le domaine des risques liés à l'eau, dans des contextes variés. Cet événement scientifique est organisé dans le cadre de la fin du projet Post AgreeSkills Fund « Solutions fondées sur la nature, de la théorie à la pratique : comparer la France et les Etats-Unis » (2021-2024) qui s'était focalisé sur le domaine des inondations. Nous invitons les scientifiques (en particulier dans le champ des sciences humaines et sociales ou qui travaillent selon des approches interdisciplinaires avec les sciences biophysiques) à échanger autour du thème des solutions fondées sur la nature qui sont utilisées pour la prévention des inondations, mais aussi d'autres types de problématiques liés au cycle de l'eau dans des contextes géographiques variés (gestion quantitative, qualité de l'eau, érosion...). Cette conférence sera l'occasion de présenter les résultats du projet comparatif France/Etats-Unis et de les faire dialoguer avec d'autres recherches, de continuer et d'élargir les réflexions initiées dans le cadre d'un numéro spécial publié de la revue [Développement Durable et Territoires en 2023](#).

La réflexion s'articulera autour des axes suivants :

Axe 1 : Gouverner (par) les SfN : quels modes de gouvernement et de gouvernance des SfN ?

Cet axe discutera des modes de gouvernement et de gouvernance que les SfN mettent en jeu. Quels types de rapports s'exercent entre États, acteurs publics, privés et citoyens lors de la fabrique des SfN (des politiques publiques ou des projets)? Gouvernement à distance, par projets, à crédit, gouvernance négociée, participative, décentralisée, instruments incitatifs ou contraignants... quels sont les modes d'action publique et les instruments privilégiés des SfN ? Quelles sont les stratégies d'appropriation des SfN et quels changements sont apportés par les SfN au gouvernement de la nature, des territoires ou des risques ? Enfin, les SfN permettent-elles de transcender la dimension sectorielle de l'action publique largement dénoncée depuis les Objectifs de Développement Durable (ODD), ou de rendre *mainstream* la préservation de la biodiversité dans les autres domaines d'action publique, notamment climatiques ou agricoles ?

Axe 2 : Quelles perceptions des SfN ? Quelles natures des SfN ?

Les SfN mettent en relation des acteurs divers, des gestionnaires, élus, habitants, associations, entreprises privées, etc. Comment les SfN (le concept ou les aménagements auxquels elles font référence) sont-elles perçues par les acteurs gestionnaires ou impliqués dans leur définition et/ou mise en œuvre ? Ce concept est-il approprié, critiqué, dénoncé, réinterprété, ou transformé par les cibles des politiques publiques que cette catégorie désigne ? Les SfN traduisent-elles une nouvelle conception de la nature, de la place de la nature en ville ou des rapports hommes-nature ? Les SfN contribuent-elles à la reconnaissance d'une agentivité aux non-humains ?

Axe 3 : Quelles territorialisations des SfN ?

Les SfN ont été élaborées dans des arènes internationales mais sont saisies par des acteurs territoriaux. Au-delà de penser l'étude des SfN comme par le prisme de la mise en œuvre ou de la diffusion/appropriation d'une norme internationale, il est intéressant de questionner ce que font les lieux aux SfN. En quoi les territoires où sont mis en œuvre les SfN agissent-ils sur les projets ou sur le concept ? En quoi les dynamiques territoriales, politiques ou foncières des territoires produisent-elles différents types de SfN ? Derrière le concept générique de SfN, comment sont-elles traduites localement ?

Axe 4. : Quelles recherches futures autour des SfN ?

Quelles recherches futures privilégier autour des SfN en sciences humaines et sociales ou selon des approches pluri ou interdisciplinaires avec les sciences biophysiques ? Quels sont les savoirs dominants autour des SfN ? Comment les communautés épistémiques et les disciplines scientifiques se saisissent-elles des SfN, et se reconfigurent-elles potentiellement à l'aune de ce concept ? Cet axe fera une place particulière aux jeunes chercheurs et chercheuses pour présenter leurs travaux en cours de développement autour des SfN.

Soumission des propositions de communications

Nous invitons les travaux académiques en sciences humaines et sociales (SHS), ainsi que les travaux interdisciplinaires (incluant les SHS), qui visent à éclairer les dimensions sociales, géographiques et politiques que revêtent la définition ou la mise en œuvre de ce concept dans des contextes variés.

Les propositions de communications, empiriquement ancrées et théoriquement informées, devront inclure l'axe de discussion privilégié. D'une longueur d'une page, elles comporteront un titre, le nom des auteurs et les affiliations, un résumé présentant le contexte de la recherche, le(s) terrain(s), les questions de recherche, la méthodologie, des éléments de résultats qui seront présentés, ainsi que 3 mots-clés.

Les propositions de communication pourront être envoyées *en anglais* ou *en français* **avant le 15 février 2024** à l'adresse suivante : sfn-2024@engees.unistra.fr

Un retour aux auteurs et autrices sera réalisé à la mi-février.

Informations pratiques

La conférence aura lieu à l'ENGEES (1 cour des cigarières, 67000 Strasbourg) du mercredi 5 juin 2024 (14h) au vendredi 7 juin 2024 en fin d'après-midi (17h). La participation à la conférence est gratuite, mais sur inscription et dans la limite des places disponibles. Une

participation aux frais de repas pourra être demandée (dans la limite de 20€ par repas). Les frais de transport et d'hébergement seront à la charge des participants.

Les présentations pourront être réalisées en français ou en anglais. Un service de traduction pourra être proposé le cas échéant.

Comité scientifique

Rémi Barbier (ENGEES), Mathieu Bonnefond (CNAM), Antoine Brochet (CNRS), Ludovic Drapier (INRAE), Sara Fernandez (INRAE), Marie Fournier (CNAM), Joana Guerrin (INRAE), Carine Heitz (INRAE), Julien Pelet (ENGEES), Mathias G. Kondolf (Université de Californie Berkeley), Freddy Rey (INRAE), Anna Serra-Llobet (Université de Californie Berkeley).

Comité d'organisation

Rémi Barbier (ENGEES), Sara Fernandez (INRAE), Joana Guerrin (INRAE), Carine Heitz (INRAE), Julien Pelet (ENGEES).

Toute question relative à cet évènement pourra être adressée à :

sfn-2024@engees.unistra.fr ou joana.guerrin@inrae.fr

